



# Procès-verbal n°6 du 14 août 2025

District du Lot de Football - 46000 Cahors  
715 Côte des Ormeaux

 <https://district-foot-lot.fff.fr/>

 districtfoot46 

# COMMISSION FEMININES SENIORS

## REUNION D'INFORMATION DEBUT DE SAISON SENIORS :

La Commission Féminine convie les clubs de BIARS BRETENOUX ; CAHORS FC ; ELAN MARIVALOIS ; BOURIANE ; FCHQ ; FIGEAC CAPDENAC QF ; HAUT CELE ; LALBENQUE/FONTANES ; LISSAC ET MOURET ; ST CYPRIEN/MONTCUQ ; US NOZACOISE et VAL ROC à une réunion d'information **OBLIGATOIRE**, en présence d'au moins **une représentante ou un représentant par club**, le **jeudi 4 septembre 2025 à 18 h 30**, au **club house du Stade de Labastide-Murat**.

### Ordre du jour :

- Préparation de la saison 2025/2026
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

## CALENDRIERS SENIORS FEMININES SAISON 2025/2026

Les calendriers seniors féminines saison 2025/2026 sont en ligne sur le site du District.

Merci de bien vouloir les consulter attentivement et de nous signaler d'éventuelles remarques ou observations, **dans les meilleurs délais par retour de mail**.

Ils ont été élaborés au mieux et en fonction des desideratas de chaque club.

Les **DÉSIDÉRATAS** des clubs (Alternances, Jumelages ...) ont été respectés dans la mesure du possible et à la seule condition que les championnats aient les mêmes dates.

Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure soit le dimanche à 15 h.

Lorsqu' un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via FOOTCLUBS, **quinze (15) jours** au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, **dans un délai de sept jours calendaires**, sera assimilé à un accord de ce dernier.

# COMMISSION DES JEUNES MASCULINS/FEMININS

## REUNIONS DEBUT DE SAISON JEUNES MASCULINS :

La Commission des Jeunes vous convie à une réunion d'information **OBLIGATOIRE**, en présence d'au moins **un représentant par club et par catégorie**, le **samedi 13 septembre 2025 de 9 h à 12 h 30**, à la salle des fêtes, 16 rue du sucot, 46190 SOUSCEYRAC EN QUERCY.

\*\*\*\*\*

## ENGAGEMENTS OUVERTS DANS FOOTCLUBS

### Dates limites engagements jeunes et très jeunes – saison 2025/2026 :

#### **Féminines jeunes :**

U9F/U11F : 14/09 - pratique foot à 5.  
U12F/U13F : 07/09 – pratique foot à 8.  
U14F/U16F : 07/09 – pratique foot à 8.  
U17F/U18F : 07/09 – pratique foot à 8.

#### **Masculins jeunes :**

U7 : 14/09 – pratique foot à 4.  
U9 : 14/09 – pratique foot à 5.  
U11 : 14/09 – pratique foot à 8.  
U13 : 07/09 – pratique foot à 8.  
U14T : 14/08 – pratique foot à 11.  
U15 : 31/08 – championnat pratique foot à 8 et foot à 11.  
U16 T : 14/08 – pratique foot à 11  
U17 : 24/08 – championnat pratique foot à 8 et foot à 11.

### LES ENTENTES :

Les ENTENTES doivent impérativement et exclusivement être saisies dans FOOTCLUB / VIE DES CLUBS par le CLUB SUPPORT. Elles devront être validées par tous les clubs qui composent l'entente au plus tard à la date limite des engagements.

## TECHNIQUE :

SAISON	2025/2026						
DISTRICT	DISTRICT LOT FOOTBALL						
FORMATION OU CERTIFICATION	DATES DE LA FORMATION OU CERTIFICATION (INDIQUER TOUTES LES DATES par formation)	HORAIRES  Préciser par bloc de 4H ex : 8h30-12h30 / 14h-18h	LIEU <i>Indiquez l'adresse complète</i>  <i>ALT*ENTREE = retour à la ligne dans une cellule</i>	FORMATEURS (2 max. par session)	RESTAURATION COLLATION NUITEE  <i>Indiquez le tarif par prestation pour la totalité de la formation ou "0" si aucune prestation proposée</i>	Nombre minimum de candidats	Nombre maximum de candidats
CFI-U6/U9	Bloc 1 : 28/09/2025 Bloc 2 : 19/10/2025	8h30/12h30 14h/17h30	PLAINE DE JEUX DE LA SOLE - LA VERNIERE 46110 CARENNAC	2	Restauration "OUI"	8	20
CFI-U10/U13	Bloc 1 : 21/09/2025 Bloc 2 : 12/10/2025	9h/12h30 14h/17h00	STADE HENRI BARRAU, CHEMIN DE L ILE. 46090 PRADINES	2	Restauration "OUI"	8	20
CFI-U14/U19	Bloc 1 : 1/03/2026. Bloc 2 : 22/03/2026	9h/12h30 14h/17h00	STADE MUNICIPAL, 447 CHEMIN DE PECHPEYROUX. 46230 LALBENQUE	2	Restauration "OUI"	12	20
Journée complémentaire Coach Jeunes	Samedi 3 janvier 2026	8h30/12h30 13h30/17h30	DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL 715 CÔTE DES ORMEAUX 46000 CAHORS	2	Restauration "OUI"	8	16

\*\*\*\*\*

## TIRAGES AU SORT DE LA COUPE OCCITANIE SENIORS, U17 & U15

Les tirages au sort de la Coupe Occitanie Seniors, U17 & U15 se dérouleront au siège du District à Cahors le mardi 19 août 2024 à 11 h.

Merci de bien vouloir vérifier le nom des terrains et l'indiquer pour ceux qui manquent.

DISTRICT LOT FOOTBALL

Coupe Occitanie U17/ Districts		Poule Lot		2
Club	Nom	Grille/ Tour	Terrain	
542847	Af Biars Bretenoux 1 (U17 CO)	1 Q		
560943	Gcpvdo 1 (U17 CO)	1 Q	460420102	COMPLEXE SPORTIF PIERRE ILBERT 2 à CAHORS
564903	Gds 1 (U17 CO)	1 Q	462670102	STADE MUNICIPAL N° 2 à ST GERMAIN DU BEL AIR
541889	Figeac Capdenac Qfc 1 (U17 CO)	1 Q	461020203	STADE DE LONDIEU N° 6 à FIGEAC
547122	Lalbenque-Fon 1 (U17 CO)	1 Q	461050101	STADE MUNICIPAL à FLAUJAC POUJOLS
560944	Gmppfc 1 (U17 CO)	1 Q		
553195	E.S.L.G 1 (U17 CO)	1 Q	463090101	STADE GEORGES PIVAUDRAN 1 à SOUILLAC
560945	Gdem 1 (U17 CO)	1 Q	461430101	STADE BEL AIR à LACAPPELLE MARIVAL
561149	Vr&Fchq 1 (U17 CO)	1 Q	463300101	STADE RAOUL DELAPIERRE à VAYRAC

Coupe Occitanie U15/ Districts		Poule Lot		3
Club	Nom	Grille/ Tour	Terrain	
542847	Af Biars Bretenoux 1 (U15 CO)	1 Q	460290101	STADE MUNICIPAL 1 à BIARS SUR CERE
560943	Gcpvdo 1 (U15 CO)	1 Q	460420101	COMPLEXE SPORTIF PIERRE ILBERT 1 à CAHORS
564903	Gds 1 (U15 CO)	1 Q		
541889	Figeac Capdenac Qfc 1 (U15 R1)	1 Q	461020203	STADE DE LONDIEU N° 6 à FIGEAC
547122	Ent.Fdf/Fomp 1 (U15 CO)	1 Q	461480101	STADE MUNICIPAL à LALBENQUE
542833	Ent. Bouriane F.C. 1 (U15 CO)	1 Q		
553195	E.S.L.G 1 (U15 CO)	1 Q	463090101	STADE GEORGES PIVAUDRAN 1 à SOUILLAC
560945	Gdem 1 (U15 CO)	1 Q	463170101	STADE MUNICIPAL à THEGRA
561149	Vr&Fchq 1 (U15 CO)	1 Q	462320101	STADE DU PONT à LES QUATRE ROUTES

# COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

## REUNIONS DEBUT DE SAISON SENIORS MASCULINS :

Le District du Lot de Football prévoit deux réunions d'informations concernant la catégorie SENIORS MASCULINS pour la nouvelle saison 2025/2026 :

- . le **LUNDI 1ER SEPTEMBRE 2025** au Stade Georges Lespine à Anglars à **19 heures** (et non à la Salle des Fêtes),
- . le **MARDI 2 SEPTEMBRE 2025** au siège du District du Lot de Football à Cahors à **19 heures**.

**Votre présence est requise obligatoirement sur l'un des deux centres.**

\*\*\*\*\*

## CALENDRIERS SENIORS MASCULINS

Les calendriers seniors masculins D1, D2, D3 et D4 saison 2025/2026 sont en ligne sur le site du District.

Merci de bien vouloir les consulter attentivement et de nous signaler d'éventuelles remarques ou observations, dans les meilleurs délais **par retour de mail**.

Ils ont été élaborés au mieux et en fonction des desideratas de chaque club.

Les **DÉSIDÉRATAS** des clubs (Alternances, Jumelages ...) ont été respectés dans la mesure du possible et à la seule condition que les championnats aient les mêmes dates.

Les matchs sont programmés le **samedi à 20 heures ou le dimanche à 15 heures** (cf : Compte rendu du Comité Directeur du 23 juin 2022, PV n°1 du 5 juillet 2022).

Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure soit le dimanche à 15 h.

Lorsqu'un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via FOOTCLUBS, **quinze (15) jours** au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, **dans un délai de sept jours calendaires**, sera assimilé à un accord de ce dernier.

PLANNING COMPETITIONS SENIORS MASCULINS - SAISON 2025/2026

DATES	D1	D2	D3	D4	R1	R2	R3	Cpe France	Occitanie	Cpe Bondoux	Cpe Laville	Cpe Rés A	Cpe Rés B				
<b>août-25</b>																	
sam 23/dim 24								T1									
sam 30/dim 31								T2									
<b>sept-25</b>																	
sam 6/dim 7	J1	J1	J1	J1	J1	J1	J1										
sam 13/dim 14								T3									
sam 20/dim 21	J2	J2	J2	J2	J2	J2	J2										
sam 27/dim 28								T4	T1 Tour District								
<b>oct-25</b>																	
sam 4/dim 5	J3	J3	J3	J3	J3	J3	J3										
sam 11/dim 12								T5	T2 Tour District								
sam 18/dim 19	J4	J4	J4	J4	J4	J4	J4										
sam 25/dim 26								T6	T3 Tour District								
<b>nov-25</b>																	
sam 1er/dim 2	J5	J5	J5	J5	J5	J5	MR										
sam 8/dim 9	J6	J6	J6	J6	J6	J6	J5										
<b>Mardi 11/11</b>	MR	MR	MR	MR													
sam 15/dim 16					MR	MR	MR	T7	T4 Tour District*								
sam 22/dim 23	J7	J7	J7	J7	J7	J7	J6										
sam 29/dim 30	J8	J8	J8	J8	J8	J8	J7	T8									
<b>déc-25</b>																	
sam 6/dim 7	J9	J9	J9	J9	J9	J9	MR										
sam 13/dim 14	J10	MR	MR	MR	J10	J10	J8										
sam 20/dim 21	MR	MR	MR	MR				1/32èmes	1/32èmes	1er Tour							
sam 27/dim 28	<b>TREVE HIVERNALE</b>																
<b>janv-26</b>																	
sam 3/dim 4																	
sam 10/dim 11									J11	J11	J9	1/16èmes					
sam 17/dim 18									J12	J12	J10						
sam 24/dim 25									J13	J13	J11						
<b>févr-25</b>	<b>TREVE HIVERNALE</b>																
sam 31/01/dim 1/02								MR	MR	MR		1/16èmes					
merc 4												1/8èmes					
sam 7/dim 8	MR	MR	MR	MR	J14	J14	J12										
sam 14/dim 15	J11	MR	MR	MR	J15	J15	J13										
sam 21/dim 22	J12	J10	J10	J10	J16	J16	J14										
<b>mars-26</b>																	
sam 28/02/dim 1/03	J13	J11	J11	J11	MR	MR	MR		1/8èmes								
merc 4								1/4									
sam 7/dim 8	MR	MR	MR	MR	J17	J17	MR			1/8èmes	1/8èmes	1/8èmes	1/8èmes				
sam 14/dim 15	J14	J12	J12	J12	J18	J18	J15										
sam 21/dim 22	J15	J13	J13	J13	J19	J19	J16										
sam 28/dim 29	MR	MR	MR	MR	J20	J20	J17			1/4	1/4	1/4	1/4				
<b>avr-26</b>																	
sam 4/dim 5 (Pâques)	MR	MR	MR	MR	MR	MR	MR										
sam 11/dim 12	J16	J14	J14	J14	J21	J21	MR										
sam 18/dim 19	J17	J15	J15	J15	J22	J22	J18										
merc 22								1/2									
sam 25/dim 26	MR	MR	MR	MR	J23	J23	J19			1/2	1/2	1/2	1/2				
<b>mai-26</b>																	
<b>Vendredi 1er</b>	MR	MR	MR	MR													
sam 2/dim 3	J18	J16	J16	J16	MR	MR	MR		1/4.								
<b>vendredi 8</b>	MR	MR	MR	MR													
sam 9/dim 10	J19	J17	J17	J17	J24	J24	J20										
<b>Jeudi 14 (Ascension)</b>	MR	MR	MR	MR	MR	MR	MR					Finale	Finale				
sam 16/dim 17	J20	J18	J18	J18	J25	J25	J21										
sam 23/dim 24	J21				MR	MR	MR	Finale	1/2.								
sam 30/dim 31	J22	Finale	Finale	Finale	J26	J26	J22										
<b>juin-26</b>																	
sam 6/dim 7					BARR.	BARR.	BARR.		Finale	Finale	Finale						
sam 13/dim 14						BARR.	BARR.										
sam 20/dim 21																	
sam 27/dim 28																	

MR : match de rattrapage

\* Coupe d'Occitanie : les districts doivent transmettre les qualifiés à la Ligue pour le 18/11/2025

## **CLASSEMENT, ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS DES EQUIPES DANS LES CHAMPIONNATS SENIORS 2025-2026 du DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL**

Les championnats présentent la disposition suivante qui a été approuvée par l'Assemblée Générale des clubs du 11 juin 2022 à Cuzance :

- D1** : 1 poule de 12 équipes,  
**D2** : 2 poules de 10 équipes,  
**D3** : 2 poules de 10 équipes,  
**D4** : (x poules de 5 à 12 équipes).

### **Cotation :**

- Match gagné : 3 points,  
Match nul : 1 point,  
Match perdu : 0 point,  
Match perdu par pénalité : moins 1 point,  
Match perdu par forfait : moins 1 point.

### **Classement dans la poule :**

- 1) En cas d'égalité de points pour l'une quelconque des places, il est tenu compte en premier lieu du classement aux points des matchs joués entre les équipes ex aequo
- 2) En cas de nouvelle égalité de points, elles seront départagées par la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacune d'elles au cours des matchs qui les ont opposées
- 3) En cas d'égalité de différence de buts entre les équipes ayant le même nombre de points on retient celle calculée sur l'ensemble des matchs
- 4) En cas d'égalité de différence de buts sur l'ensemble des matchs, on retient celle qui en a marqué le plus grand nombre
- 5) En cas de nouvelle égalité, on retient l'équipe du club, le plus anciennement affilié à la FFF

### **Classement dans la division : D2, D3 et D4 :**

Le classement dans les divisions comprenant plusieurs poules s'effectuera selon les critères ci-après :

- classement du meilleur second : plus grand nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque poule l'équipe classée 2ème avec les 4 autres équipes de la 1ère à la 5ème place,
- classement des 10ème, 9ème ou 8ème : nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque poule l'équipe classée 8ème ou 9ème ou 10ème avec les 4 autres équipes de la 6ème à la 10ème place,

Si une équipe est forfait général, le classement ne prendra en compte que les équipes classées dans chaque poule de la 6ème à la 9ème place ou 8ème à 11ème.

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées en premier lieu, par la différence entre les buts marqués et ceux concédés lors de ces rencontres.

En cas de nouvelle égalité, le plus grand nombre de buts marqués, lors de ces rencontres.

Et si encore égalité, équipe dont le club est le plus anciennement affilié à la FFF.

### Montées et Descentes :

Celles-ci seront fonction des descentes de Ligue et s'effectueront suivant le tableau ci-après :

<b>MONTEES et DESCENTES FIN DE SAISON 2025-2026</b>				
Descentes de Ligue	D1	D2	D3	D4
0	1 montée en Ligue : le 1 <sup>er</sup> . 1 descente en D2 : le 12 <sup>ème</sup> .	2 montées en D1 : le 1 <sup>er</sup> de chaque poule. 2 descentes en D3 : le 10 <sup>ème</sup> de chaque poule.	3 montées en D2 : le 1 <sup>er</sup> de chaque poule et le meilleur 2 <sup>ème</sup> . 2 descentes en D4 : le 10 <sup>ème</sup> de chaque poule.	3 montées en D3 : le 1 <sup>er</sup> de chaque poule et le meilleur 2 <sup>ème</sup> .
1	1 montée en Ligue : le 1 <sup>er</sup> . 2 descentes en D2 : les 12 <sup>ème</sup> et 11 <sup>ème</sup> .	2 montées en D1 : le 1 <sup>er</sup> de chaque poule. 2 descentes en D3 : le 10 <sup>ème</sup> de chaque poule.	2 montées en D2 : le premier de chaque poule. 2 descentes en D4 : le 10 <sup>ème</sup> de chaque poule.	2 montées en D3 : le 1 <sup>er</sup> de chaque poule.
2	1 montée en Ligue : le 1 <sup>er</sup> . 3 descentes en D2 : les 12 <sup>ème</sup> , 11 <sup>ème</sup> et 10 <sup>ème</sup> .	2 montées en D1 : le premier de chaque poule. 3 descentes en D3 : le 10 <sup>ème</sup> de chaque poule et le moins bon 9 <sup>ème</sup> .	2 montées en D2 : le premier de chaque poule. 3 descentes en D4 : le 10 <sup>ème</sup> de chaque poule et le moins bon 9 <sup>ème</sup> .	2 montées en D3 : le 1 <sup>er</sup> de chaque poule.

**NB : Si aucune équipe ne pouvait accéder en Ligue pour telle ou telle raison, il y aurait une descente supplémentaire dans chaque division. Si le premier de la Poule n'est pas en conformité avec les différents statuts obligatoires, c'est le second de la Poule qui accède à la division supérieure, à condition d'être en règle avec les différents statuts. Toute équipe FORFAIT GENERAL en championnat entraîne sa disqualification en Coupes du Lot.**

- Lorsqu'une équipe première descend dans une division où se trouve son équipe réserve, cette dernière est automatiquement rétrogradée
- En cas de descente de l'équipe première d'un club dans une division inférieure où se trouve déjà son équipe réserve, celle-ci, même si elle a obtenu le droit de monter sportivement, descend également d'une division
- Lorsqu'une équipe réserve monte dans une division où se trouve son équipe première, son accession est refusée.
- Les sujets non repris dans ce règlement sont régis par les Règlements généraux de la FFF et de la LFO.
- Les cas non prévus seront tranchés par la Commission Coupes et Championnat.

### **Forfaits Généraux :**

à partir du 2<sup>ème</sup> forfait pour les équipes de D1, D2 et D3,

à partir du 3<sup>ème</sup> forfait pour les équipes de D4.

### NOTA :

**En D2, D3 et D4, le titre sera attribué au vainqueur de la finale opposant sur terrain neutre, le premier de chaque poule.**

**ENGAGEMENTS COUPE D'OCCITANIE (34 équipes) :**

Le tirage du 1er tour District de la Coupe d'Occitanie aura lieu le **MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 à 10 h 30** en présentiel au siège du District du Lot de Football et en visioconférence (lien transmis aux clubs concernés, le lundi 1er septembre 2025).

Le 1er tour District est prévu le week-end des 27 et 28 septembre 2025.

\*\*\*\*\*

# INFORMATIONS GENERALES

## REUNIONS DEBUT DE SAISON SENIORS MASCULINS :

Le District du Lot de Football prévoit deux réunions d'informations concernant la catégorie SENIORS MASCULINS pour la nouvelle saison 2025/2026 :

- . le **LUNDI 1ER SEPTEMBRE 2025** au Stade Georges Lespine à Anglars à 19 heures (et non à la Salle des Fêtes),
- . le **MARDI 2 SEPTEMBRE 2025** au siège du District du Lot de Football à Cahors à 19 heures.

Votre présence est requise obligatoirement sur l'un des deux centres.

\*\*\*\*\*

## REUNIONS DEBUT DE SAISON JEUNES MASCULINS :

La Commission des Jeunes vous convie à une réunion d'information **OBLIGATOIRE**, en présence d'au moins **un représentant par club et par catégorie**, le **samedi 13 septembre 2025 de 9 h à 12 h 30**, à la salle des fêtes, 16 rue du sucot, 46190 SOUSCEYRAC EN QUERCY.

\*\*\*\*\*

## REUNION D'INFORMATION DEBUT DE SAISON SENIORS FEMININES :

La Commission Féminine convie les clubs de BIARS BRETENOUX ; CAHORS FC ; ELAN MARIVALOIS ; BOURIANE ; FCHQ ; FIGEAC CAPDENAC QF ; HAUT CELE ; LALBENQUE/FONTANES ; LISSAC ET MOURET ; ST CYPRIEN/MONTCUQ ; US NOZACOISE et VAL ROC à une réunion d'information **OBLIGATOIRE**, en présence d'au moins **une représentante ou un représentant par club**, le **jeudi 4 septembre 2025 à 18 h 30**, au club house du Stade de Labastide-Murat.

Ordre du jour :

- Préparation de la saison 2025/2026
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

## **CREATION D'UN COLLEGE DE PRESIDENTS/PRESIDENTES DE DISTRICT**

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale d'Eté à Labastide Murat du 21 juin dernier, nous vous confirmons la création d'un **Collège des Présidents de Clubs de District**. Les principaux buts seront de renforcer les liens entre les clubs et le District ainsi que de favoriser un échange régulier d'expériences, d'idées et de bonnes pratiques entre clubs.

### **Ce collège sera constitué de :**

· Douze Présidentes/Présidents de clubs représentatifs de leur division et de leur secteur géographique.

A savoir : si le nombre de clubs candidats dépasse le nombre de places disponibles, un tirage au sort sera organisé pour déterminer les participants. De même, si le nombre de clubs est insuffisant, nous vous solliciterons pour compléter les effectifs.

Nous envisageons des rencontres (virtuelles ou en présentiels) à une fréquence à déterminer ensemble.

Nous vous proposons donc, dans un premier temps, de nous transmettre vos candidatures par courriel au [secretariat@district-foot-lot.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot-lot.fff.fr) en nous faisant part de votre intérêt pour cette initiative, **avant le 15 SEPTEMBRE 2025**.

Le Président,  
B. BATS

\*\*\*\*\*

### **MATCHS AMICAUX :**

Le District du Lot de Football vous rappelle l'importance cruciale de déclarer vos matchs amicaux par courriel auprès du secrétariat du District. Cette démarche n'est pas seulement une formalité administrative, mais une obligation réglementaire qui assure la bonne organisation et le suivi de toutes les rencontres.

Rappel de l'article 177 des Règlements Généraux de la FFF

Nous vous rappelons également que, conformément à l'article 177 des règlements généraux de la Fédération Française de Football, cette demande doit être transmise au minimum 10 jours avant la date prévue du match. Ce délai est essentiel pour permettre une gestion efficace et assurer que toutes les parties prenantes soient informées en temps voulu.

Le nom des arbitres désignés doit être également communiqué au District.

Une feuille de match doit être complétée, signée et archivée.